

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-11-183
Séance du 29 novembre 2023

Objet : Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association
Mosaïque-en-Cèze 2024-2026

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
27	5	1

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 novembre 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Mourad **ABADLI**, Nicole **SAGE**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Christian **BAUME** procuration à P. **BERTHOMIEU**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. **FOND-THURIAL**, Sylvain **HILLE** procuration à M. **CEGIELSKI**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. **MUCCIO**, Alain **POMMIER** procuration à J-L **MORELLI**

Conseillers municipaux absents : Pascale **BORDES**

Secrétaire de séance : Monique **GRAZIANO-BAYLE**

Objet : Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Mosaïque-en-Cèze 2024-2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens ci-annexé,

Considérant le terme de la Convention pluriannuelle actuelle signée le 10 décembre 2018 prorogée jusqu'en 2023 pour permettre à Mosaïque en Cèze de finaliser le projet social des centres de Passerelles-en-Cèze et de Vigan-Braquet,

Considérant que l'Association a finalisé la refonte de son projet social en 2023,

Considérant la définition d'un plan d'actions co-financé par la Commune de Bagnols-sur-Cèze pour la période 2024-2026,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 15 novembre 2023,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la convention pluriannuelle et ses annexes liant l'association Mosaïque-en-Cèze et la Commune de Bagnols-sur-Cèze pour la période 2024 – 2026,
- d'approuver le budget prévisionnel 2024 des actions co-financées par la Commune de Bagnols-sur-Cèze,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette convention.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 29 novembre 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le **04 DEC. 2023**

et publié le

04 DEC. 2023

Le Maire
Jean Yves CHAPELET

